

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

**Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**

: **GUNK Série robuste Mousse nettoyante pour tapis & tissus**

**Code(s) du produit** : TCUC22C

**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Nettoyant de tapis et de tapisserie d'ameublement.  
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.

**Famille chimique** : Mélange de: Eau; sels; Agent tensioactif; Propulseur; Parfums

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:** **Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

3-3055 Dundas St West, Suite 50  
Mississauga, ON, Canada  
L5L 3R8

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

Consulter le fournisseur.

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: Pas disponible.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit chimique**

Liquide incolore contenu dans un contenant aérosol pressurisé. Odeur florale.

*Dangers les plus importants:*

Contenu sous pression. Le contenant peut exploser en cas de chauffage.

Irritant pour les yeux et la peau. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

**Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.**

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

- Gaz sous pression - Gaz liquéfié
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
- Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A
- Cancérogénicité - Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage**

*Pictogramme ( s) de danger*



*Mot indicateur*

ATTENTION!

*Mentions de danger*

- Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- Provoque une irritation cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Susceptible de provoquer le cancer.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.  
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
En cas de contact cutané: Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef.  
Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

#### Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Gaz de pétrole liquéfié	Mélange de Propane-Isobutane L.P.G.	68476-86-8	3,0 – 7,0
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol DEGEE	111-90-0	1,0 – 5,0
Métasilicate de sodium	Sel disodique de l'acide silicique	6834-92-0	0,1 – 1,0
hydroxyde de sodium	Soude caustique	1310-73-2	0,1 – 1,0
Cocamide diéthanolamine	Cocamide DEA	68603-42-9	0,1 – 1,0
morpholine	oxyde de diéthylèneimide 1-oxa-4-azacyclohexane tétrahydro-1,4-oxazine	110-91-8	0,1 – 1,0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané: Laver avec beaucoup d'eau. Rincer a grande eau au moins 15 minutes. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

*Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.  
Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'oedème et une vision floue.  
Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, du sang dans l'urine, une jaunisse, une perte d'appétit et une fatigue extrême.  
Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.  
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).  
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

*Agents extincteurs appropriés*

: Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

*Agents extincteurs inappropriés*

: Pas disponible.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

### Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone; oxydes de silicium; Oxydes de sodium; Oxydes d'azote (NOx); Ammoniaque; cyanure d'hydrogène; Nitriles; Nitrosamines; Autres composés organiques non identifiés.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

*Équipement de protection pour les pompiers*

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.  
Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

*Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

- Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Agents de nitration.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Gaz de pétrole liquéfié	1000 ppm (comme 'Butane, tous les isomères')	P/D	1000 ppm (1800 mg/m <sup>3</sup> ) (comme propane)	P/D
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	25 ppm (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
Métasilicate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond)	P/D	2 mg/m <sup>3</sup>	P/D
Cocamide diéthanolamine	P/D	P/D	P/D	P/D
morpholine	20 ppm (peau)	P/D	20 ppm (70 mg/m <sup>3</sup> ) (peau)	P/D

#### Contrôles de l'exposition

##### Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection respiratoire** : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.
- Protection de la peau** : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
- Autre équipement de protection** : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide incolore contenu dans un contenant aérosol pressurisé.
- Odeur** : Odeur florale.
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : < 13,0
- Point de fusion/point de congélation** : Point de fusion: P/D  
Point de congélation: P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : > 37,8°C (100°F)
- Point d'éclair** : Aucun(e).
- Point d'éclair, méthode** : S/O
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : < 1 (acétate de butyle = 1)
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Propriétés comburantes** : Aucune propriété comburante.
- Propriétés explosives** : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.
- Tension de vapeur** : P/D
- Densité de vapeur** : P/D
- Densité relative / Poids spécifique** : Densité relative: 990 - 1020 kg/m<sup>3</sup>  
Poids spécifique: 0,99 - 1,02
- Solubilité dans l'eau** : soluble
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : P/D

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Température de décomposition

: P/D

### Viscosité

: P/D

### Matières volatiles (% en poids)

: P/D

### Composés organiques volatils (COV)

: P/D

### Pression absolue du récipient

: P/D

### Distance de projection de la flamme

: Aucun(e).

### Autres observations physiques/chimiques

: Retour de flamme observé: NON  
Chaleur chimique de combustion: 2,2 kJ/g (estimé)  
Réserve alcaline = 0,071 g NaOH

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

### Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Agents de nitration.

### Produits de décomposition dangereux

: Pas disponible.  
En cas d'incendie: Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

##### *Signes et symptômes - Inhalation*

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

##### *Signes et symptômes - ingestion*

: N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Signes et symptômes - peau** : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

**Signes et symptômes - yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'oedème et une vision floue.

### Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

### Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

### Cancérogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, du sang dans l'urine, une jaunisse, une perte d'appétit et une fatigue extrême. Contient le ou les produits chimiques suivant inscrit comme Groupe 2B (possiblement cancérogène) par IARC: Cocamide diéthanolamine.

### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

### Effets spécifiques sur organes cibles

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

### Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

### Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50 (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Gaz de pétrole liquéfié	276 000 ppm (Butane)	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	> 5,24 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	5485 mg/kg	3670 mg/kg
Métasilicate de sodium	> 2,06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	1152 - 1349 mg/kg	> 5000 mg/kg
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D
Cocamide diéthanolamine	P/D	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
morpholine	7,8 mg/L (vapeur)	1050 mg/kg	500 mg/kg

### Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Nocif pour les organismes aquatiques. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Gaz de pétrole liquéfié	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	111-90-0	13 417 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	125 mg/L (Gambusie)	P/D	Aucun(e).
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	3,6mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	> 100 mg/L (japonais ricefish)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Gaz de pétrole liquéfié	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	111-90-0	3996 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	40,4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	2,39mg/L (Puce d'eau)	0,9 mg/L (Puce d'eau)	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	45 mg/L (daphnie magna)	5 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Gaz de pétrole liquéfié	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	111-90-0	> 100 mg/L/96hr (algues vertes)	≥ 100 mg/L/96hr	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	> 345 mg/L/72hr (algues vertes)	160 mg/L/72hr	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	P/D	P/D	Aucun(e).
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	2,2 mg/L (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	58 mg/L/72hr (algues vertes)	31 mg/L/72hr	Aucun(e).

**Persistance et dégradabilité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Métasilicate de sodium; hydroxyde de sodium.  
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Éther monoéthylique du diéthylène glycol; Cocamide diéthanolamine; morpholine.



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Gaz de pétrole liquéfié (CAS 68476-86-8)	2,89 (Butane)	33 (Butane)
Éther monoéthylique du diéthylène glycol (CAS 111-90-0)	- 0,69	3
Cocamide diéthanolamine (CAS 68603-42-9)	3,52	102
morpholine (CAS 110-91-8)	- 0,86	< 2,8

**Mobilité dans le sol** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION


### Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

### Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.2	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:  
Gaz de pétrole liquéfié (comme propane) (Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

#### Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

#### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
Gaz de pétrole liquéfié	68476-86-8	270-705-8	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-28192	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	111-90-0	203-919-7	Présent	Présent	(7)-97; (2)-422	KE-10467	Présent	HSR003154
Métasilicate de sodium	6834-92-0	229-912-9	Présent	Présent	(1)-508	KE-12354	Présent	HSR003511
hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	Présent	Présent	(2)-1972; (1)-410	KE-31487	Présent	HSR001547
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	271-657-0	Présent	Présent	(8)-311	KE-03192	Présent	HSR003347
morpholine	110-91-8	203-815-1	Présent	Présent	(5)-859	KE-33492	Présent	HSR001204

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### **Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AIHA: American Industrial Hygiene Association
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation
- La COI : inventaire de produits chimiques
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DL: Dose létale  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NOEC: Concentration sans effet observé  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SCBA : Appareil de protection respiratoire autonome (Self-Contained Breathing Apparatus)  
FDS: Fiche de données de sécurité  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
WEEL: Workplace Environmental Exposure Level  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail


- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
  2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
  3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 03/25/2019

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

:

<p><b><u>Préparée pour:</u></b> Radiator Specialty Co. of Canada 3-3055 Dundas St West, Suite 50 Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par:</u></b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.